



COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 21 octobre 2026

Partenaires sociaux des Hauts-de-France

Après les violences, protéger celles et ceux qui travaillent et retrouver le chemin du dialogue

A l'occasion de leur rencontre du 20 octobre 2026, les partenaires sociaux des Hauts-de-France tiennent à exprimer leur solidarité avec toutes celles et tous ceux qui ont été confrontés aux violences et aux dégradations survenues en marge des mobilisations du 17 octobre 2026.

Nous pensons à toutes les personnes touchées, qu'elles travaillent dans le secteur privé ou dans le secteur public, salariés, agents publics, commerçants, artisans, indépendants, entrepreneurs, élus, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont été directement exposés à ces événements ou dont l'activité et l'outil de travail ont été affectés.

Derrière une vitrine brisée, un commerce fermé, une entreprise ou un bâtiment public dégradé, il y a toujours des femmes et des hommes. Il y a celles et ceux qui travaillent, assurent un service, accueillent du public, font vivre une activité, mais aussi celles et ceux qui nettoient, sécurisent, réparent et permettent un retour à la normale.

Rien ne justifie les violences contre les personnes, les pillages ou les dégradations de biens publics ou privés. Les partenaires sociaux des Hauts-de-France les condamnent fermement et sans ambiguïté. Ces actes affectent directement des personnes, des activités professionnelles et des services utiles à la vie quotidienne. Ils fragilisent également la vie économique et sociale de nos villes et de nos territoires.

La violence fait aussi une autre victime : le débat démocratique et social. En occupant tout l'espace, les actes de violence et de vandalisme occultent les revendications exprimées pacifiquement par les citoyens, qu'ils soient lycéens, étudiants, actifs ou retraités. Les préoccupations relatives au pouvoir d'achat, aux conditions de vie et aux moyens alloués aux services publics doivent pouvoir être entendues et débattues.

Face à ces événements, notre responsabilité collective est de contribuer à l'apaisement et de rappeler avec force le nécessaire respect des personnes, des biens et de celles et ceux qui exercent leur activité professionnelle ou leur mission de service public. Les partenaires sociaux des Hauts-de-France appellent ainsi à l'apaisement, au respect de toutes et tous et à la préservation des biens publics comme privés.

Dans ces circonstances, notre solidarité va à toutes les personnes touchées et à celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour permettre la continuité des activités et le retour à une situation normale.